

ORDRE DU JOUR

1. Point d'actualité
2. Point financier
3. Propositions et projets de délibérations issus des Commissions nationales
4. Conventions et partenariats
5. Patrimoine et dossiers immobiliers

Point d'actualité

La CCAS nous a annoncé l'arrivée de la nouvelle Directrice Générale Karine DELLIERE.

Il est demandé au Conseil d'Administration de se positionner sur une décision pour laquelle il n'a pas été préalablement informé ni acteur sur le sujet. Cependant, la délégation FO Énergie a choisi de s'abstenir sur cette délibération pour que l'organisme continue à fonctionner en mode normal

Point financier

Versement d'une avance en compte courant à la SCI Pelvezy pour un montant de 184000 €

FO Énergie vote CONTRE

Versement d'une avance en compte courant à la SCI Le Herbau pour un montant de 90000 €

FO Énergie vote CONTRE

Versement d'une avance en compte courant à la SCI Pic du Tourmalet pour un montant de 99000 €

FO Énergie vote CONTRE

Pour l'ensemble de ces délibérations soumises au vote, nous rappelons le manque de rigueur concernant ces avances en compte courant et le manque de transparence concernant les remboursements de celles-ci. Pour FO Énergie, il est nécessaire qu'un suivi soit fait et que les sommes engagées soient récupérées.

Versement d'une subvention d'investissement à la SCI Vert le Port (ST Jorioz) pour un montant de 8341 €

FO Énergie vote POUR

Pour cette délibération, cette subvention n'apporte aucune dette à la CMCAS et qu'il est donc plus facile de la rembourser.

Propositions et projets de délibérations issus des Commissions nationales

Assurance/Prévoyance

Validation du cahier des charges appel d'offres courtiers (contrats assurances de biens)

FO Énergie vote POUR

Validation du cahier des charges appel d'offres courtiers (contrats assurances de personnes)

FO Énergie vote POUR

En plus, de gérer d'éventuels nouveaux contrats qui entrent dans son cœur de métier, le ou les futurs courtiers assureront les ajustements sur les contrats en cours qu'ils piloteront a minima, mais aussi qu'ils peuvent gérer! Le courtier joue alors un rôle d'avocat pour la CCAS s'il y a des difficultés avec les assureurs.

En complément, les votes POUR de notre délégation vont dans l'objectif fixé par notre délégation d'acquérir une nouvelle vision dans le domaine de l'assurantiel.

Plateforme digitale

FO Énergie vote POUR

Activités Culturelles

Aide à la création Celui qui marche à côté

FO Énergie vote CONTRE

Aide à la création Art nature

FO Énergie vote CONTRE

Pour la délégation FO Énergie, ces aides ne s'adressent pas à l'ensemble des bénéficiaires. C'est pour cette raison que notre délégation a voté CONTRE.

Conventions et partenariats

Convention Kan Ar Mor Poullaouen pour la mise à disposition d'un terrain une fois toutes les 3 semaines un matin.

FO Énergie vote POUR

Renouvellement de la convention ACID 2024

FO Énergie vote CONTRE

Renouvellement de la convention Lire et faire lire 2024

FO Énergie vote CONTRE

Agir, ne pas subir!

Renouvellement de la convention Ateliers des artistes en exil 2024

FO Énergie vote CONTRE

Renouvellement de la convention Printemps de Bourges 2024

FO Énergie vote CONTRE

Renouvellement de la convention Rencontres du moyen métrage de Brives 2024

FO Énergie vote CONTRE

Renouvellement de la convention Francos demain 2024

FO Énergie vote CONTRE

Renouvellement de la convention Francofolies 2024

FO Énergie vote CONTRE

Renouvellement du Festival premier roman de Chambéry

FO Énergie vote CONTRE

Renouvellement de la convention Travail et Culture 2024

FO Énergie vote CONTRE

Renouvellement de la convention du Festival d'Avignon

FO Énergie vote CONTRE

Renouvellement de la convention Association Colère du Présent Arras

FO Énergie vote CONTRE

Renouvellement de la convention Avenir Social

FO Énergie vote CONTRE

Notre délégation a voté CONTRE toutes ces délibérations, car elles ne bénéficient pas à tous les bénéficiaires. Quant à la délibération concernant la convention Avenir social, elle est manifestement conçue pour favoriser le majoritaire, remettant ainsi en question sa légitimité.

Renouvellement de la convention Associations des Amis du Musée de la Résistance

FO Énergie vote POUR

Renouvellement de la convention Fondation pour la Mémoire de la Déportation 2024

FO Énergie vote POUR

Renouvellement de la convention FFTT

FO Énergie vote POUR

Renouvellement de la convention FNEG

FO Énergie vote POUR

Patrimoine et dossiers immobiliers

MATEMALE : Mise aux normes du bac à graisse cuisine

FO Énergie vote POUR

FONCIÈRE : transfert de 23 campings

FO Énergie s'est abstenue sur cette délibération, puisque nous attendons toujours le schéma directeur du majoritaire sur la gestion du patrimoine des électriciens et des gaziers.

LAOUZAS : Cession d'un ensemble immobilier Bati et Non Bati situé à Nages.

En décembre 2018, la Société A2F EXPANCIM a réalisé une expertise sur le bien en question. Selon cette expertise, la valeur vénale de l'ensemble immobilier dans son utilisation actuelle est estimée à 260 000 € hors droits. Malgré cette estimation, la CCAS n'a reçu qu'une seule offre, qui s'élève à 100 000 euros nets vendeur. Étant donné que cette offre est nettement inférieure à l'estimation et que nous n'avons aucune information sur les charges actuelles du site, notre délégation s'est opposée à cette vente. La délégation FO Énergie ne peut accepter une telle proposition, même si nous comprenons les difficultés du marché immobilier actuel.

TREBEURDEN : Signature d'un bail commercial entre la CCAS et VVF, et Signature d'une convention formalisant la réservation d'hébergements pour les bénéficiaires des Activités Sociales sur les périodes comprises entre début juillet et début septembre de chaque année.

FO Énergie vote POUR

TANTONVILLE : Travaux de mise en place de coupures électriques d'urgence.

FO Énergie vote POUR

ESTAGEL : remplacement complet du groupe surpresseur alimentation en eau potable.

FO Énergie vote POUR

MONASTIER SUR GAZEILLE : travaux de remplacement de 2 cumulus.

FO Énergie vote POUR

Ascenseurs d'Andilly : Proposition d'une alternative au remplacement intégral, dossier déjà passé lors d'un précédent Conseil d'Administration (CA), où il avait été voté de refaire l'ensemble des installations. À ce jour, on demande au CA de revenir sur une décision prise.

FO Énergie vote CONTRE

La CCAS n'est pas en mesure de nous présenter ses intentions sur la pérennité ou non de cet établissement. De ce fait, notre délégation accorde une priorité absolue à la sécurité des résidents, une population fragile nécessitant une protection totale, ainsi qu'à celle des salariés de l'établissement. Cette préoccupation s'étend également aux visiteurs extérieurs. Ces mesures sont d'autant plus importantes, car elles font suite aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé.

La délibération présentée ce jour revient à minimiser les travaux de mise en sécurité. Au vu des éléments ci-dessus, notre délégation a voté CONTRE cette délibération et reste en accord avec sa position initiale lors du CA de novembre 2023.

RESTAURANT DE MONTREUIL : Réfection du matériel de production d'eau chaude du restaurant de Montreuil.

FO Énergie vote POUR

Prochain CA

Le 22 mai 2024